L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 19 AVRIL 1879. — 52me Année

DUFOUR & LINET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 19 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, résidence de famille, No 67 rue Kerlerec, entre Amour et Bons-Enfants.

Par Placide J. Spear, au coin des rues Royale et Toulouse,—gages forfaits.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, propriétés de choix dans les 1er, 2me et 3me Districts, comprenant des emplacements choisis pour commerce, rue Tchoupitoulas, Vieille-Levée, vis-à-vis le marché français, rue Dauphine, etc. Aussi, un îlet de terre sur la rue de l'Esplanade, entre Dupré et White, avec belles bâtisses et dépendances.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, actions de banque et de compagnies d'assurance. Aussi, au No 101 rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine, meubles.

Par O. Valeton, au No 86 rue des Magasins, pâtes d'Italie.

Grande marchés aujourd'hui en propriétés [illegible] de ville, comprenant des magasins et des résidences dans les 1er, 2d, 3e et 4e districts, et [illegible] comme devant être positivement vendues à la Bourse St-Charles pour le compte de successions et autres intérêts, par C. E. Girardey, encanteur.

Nous appelons sur cette vente l'attention de nos lecteurs qui cherchent des placements surs et profitables. Pour les conditions, les plans, descriptions et tous autres renseignements, voir les annonces dans les journaux et à la vente.

L'exode des noirs.

A la suite du triomphe des démocrates en Louisiane et dans la Caroline du Sud, quelques meneurs radicaux, furieux de leur défaite, imaginèrent, pour se venger des blancs, de mettre dans la tête des noirs d'émigrer à Liberia. Ce désir de vengeance était aiguillonné par un secret espoir de tirer quelque profit de cette émigration. On vit de ces soi-disant ministres de Dieu, comme il s'en était créé depuis la guerre dans la population de couleur, prêcher aux nègres ignorants des campagnes les délices de la république de Liberia. Mais la première formalité à remplir par ceux qui voulaient émigrer, était de verser une certaine somme entre les mains du missionnaire de l'émigration.

La terre promise de Liberia était bien loin et le noir ne se souciait pas de redevenir Africain. Aussi l'affaire n'eût-elle pas grand succès. Grâce à l'argent fourni par quelques sociétés, plusieurs centaines de pauvres diables furent expédiés dans la terre de leurs ancêtres, d'où bien peu pourront revenir.

On ne pensait plus à ce mouvement vers Liberia, lorsque dernièrement, à la suite de menées qui s'étaient opérées sans bruit, on vit se produire dans quelques comtés du Mississippi et deux ou trois paroisses du nord de la Louisiane, un exode dirigé, non plus vers l'Afrique mais vers un des Etats de l'Union.

Cet état, le Kansas, est peut-être le moins fertile et celui qui offre le moins de ressources de tous les Etats-Unis. A une chaleur et à une sécheresse excessive pendant l'été succède un hiver très rigoureux. Le Kansas se compose de grands plateaux nus et arides et complètement déboisés, et de plaines au sol peu productif, coupées de petits cours d'eau à sec pendant plusieurs mois de l'année. Quelques centaines de français attirés dans cet enfer par un programme trompeur, ont eu toutes les peines du monde à s'en tirer.

Telle est la région peu tentante vers laquelle les noirs ont été dirigés par quelque spéculation éhontée dont le secret n'est pas encore bien connu. Avec la crédulité moutonnière de leur race, ils partent suivant ceux qui les ont précédés, entièrement ignorants de la misère que leurs devanciers ont trouvée à St-Louis et au Kansas et qui les attend à leur tour. Six mille de ceux-là ont pu atteindre le Kansas et sont entassés à Wyandott, où on ne sait comment les nourrir.

Le mouvement doit avoir eu son origine dans la cervelle ingénieuse de quelques agents de transport ou de quelques entrepreneurs de voies ferrées au Kansas, désireux d'avoir des bras à bon marché. Mais il a dépassé les prévisions de ces spéculateurs, et voilà les meneurs radicaux qui s'assemblent pour chercher quel parti ils peuvent en tirer. Nos politiciens de couleur louisianais se sont réunis avant-hier en convention à la Nouvelle-Orléans pour délibérer sur une affaire, dont ils ne comprennent pas bien le sens, mais qu'ils voudraient bien faire tourner de façon ou d'autre à leur profit.

D'un autre côté, les grands chefs du parti se demandent si on ne pourrait pas détourner cet exode vers quelque Etat douteux, comme l'Ohio et l'Indiana, pour y renforcer le corps électoral républicain en vue de l'élection de 1880.

Le mouvement est assez prononcé pour exciter l'attention générale au Nord et au Sud. Le Mississippi et la Louisiane et peut-être quelques autres Etats doivent se demander, si l'exode commencé acquerra assez d'importance pour menacer la production, en enlevant aux champs une assez forte proportion de travailleurs. Les Etats menacés d'invasion par ce flot noir, ont, de leur côté, à s'inquiéter de cette addition subite à leur population, de milliers d'hommes arrivant sans ressources, prêts à faire concurrence aux travailleurs blancs, inhabitués au climat et qui pourront, l'hiver venu, devenir une charge [illegible] pour les comtés où ils s'établiront. Enfin, les partis politiques ont à examiner les conséquences que pourra avoir ce déplacement de population, s'il prend de l'extension.

Nous voyons par le Vicksburg *Herald* qu'une convention du travail, ayant pour objet de prendre en considération la présente agitation, est convoquée à Vicksburg pour le 5 mai, et que les travailleurs de couleur ont été invités à y envoyer des délégués. On s'y occupera nécessairement des moyens d'arrêter ce départ irréfléchi des noirs, mal conseillés, ou de remplacer les travailleurs qui s'en vont.

Si l'esprit de parti ne venait pas se mêler de l'affaire, il n'y aurait pas beaucoup à s'inquiéter du mouvement d'émigration. Livrés à eux-mêmes, les noirs débandés et ne trouvant pas de travail, seraient forcés de revenir dans les Etats qu'ils ont quittés, et où ils peuvent trouver à gagner leur vie beaucoup mieux qu'ailleurs. Il y a un fait certain c'est qu'il n'y a pas au monde de population agricole qui soit aussi chèrement payée que les travailleurs noirs du Sud et qui pourrait mieux vivre qu'eux, s'ils savaient faire un bon usage de leur argent.

Mais les meneurs radicaux vont représenter les réfugiés de Saint Louis comme d'intéressantes victimes des persécutions politiques, et à l'aide de ce moyen, ils recueilleront des souscriptions pour nourrir les réfugiés et encourager le mouvement d'émigration. Il ne faut pas, cependant, s'alarmer outre mesure.

Tant qu'il n'y aura que quelques milliers de noirs à nourrir et que les comités auront de l'argent, cela ira bien. Mais le jour où une cinquantaine de mille noirs se trouveront entassés sur quelques points du Kansas, sans travail, et où la distribution des rations cessera, alors les choses se gâteront.

Les affamés voudront manger [illegible] ne leur donne pas, ils prendront rent. Les bons habitants du Kansas qui sont républicains, perdront patience, s'armeront et se mettront en mesure d'expulser les réfugiés ou de repousser à coups de fusil ceux qui viendront. La question africaine deviendra au Kansas ou ailleurs, ce qu'est la question chinoise en Californie. Les travailleurs blancs de St Louis ou des autres villes, commenceront à regarder d'un mauvais œil ces nouveaux concurrents et ils demanderont péremptoirement qu'on les renvoie chez eux.

En fin de compte, les pauvres émigrés s'estimeront trop heureux s'ils peuvent regagner les champs qui les ont vu naître et où ils pourraient vivre heureux et tranquilles si, au lieu d'écouter les conseils perfides d'agitateurs radicaux qui cherchent à exploiter leur ignorance, ils faisaient leur paix avec leurs concitoyens blancs dont l'intérêt est d'établir un modus vivendi propre à maintenir l'harmonie entre les deux races.

Le commerce de grains menacé par la quarantaine.

Si la quarantaine n'est pas abolie ou modifiée, nous sommes menacés de voir la ligne de vapeurs du Mexique suspendre son service avec la Nouvelle-Orléans, la ligne transatlantique de Marseille en faire autant, notre commerce de fruits se transporter ailleurs, et notre important commerce de grains chercher un autre port de sortie. En effet, la ligne de steamers qui porte d'ici à Liverpool les grains que lui apporte la compagnie de transport de la Vallée du Mississippi, n'ayant pas de fret pour venir ici, à cause du tarif des Etats-Unis qui rend les importations nulles, est obligé de prendre du fret de Liverpool pour la Havane, et là de charger d'autre fret pour la Nouvelle-Orléans.

Les steamers de cette ligne se trouvent donc soumis à la quarantaine, et comme une quarantaine de vingt jours serait ruineuse pour eux, ils devront renoncer à venir à la Nouvelle-Orléans. Il arrivera alors que les grains seront envoyés à Baltimore, où ces vapeurs les prendront en revenant de la Havane.

Le Bureau de santé commence à comprendre que la quarantaine ne menace pas que le commerce de fruits. L'exportation du coton et du tabac sera comme celle des grains entravée par la cessation de la navigation à vapeur. Le Bureau cherche donc un moyen d'arranger les choses et il est entré en pourparlers avec les agents des lignes intéressées pour la construction d'un quai à la quarantaine. Mais ce plan offre bien des difficultés et son exécution entrainera des dépenses onéreuses et des délais, et nous croyons qu'il faudra en venir à une modification complète de la quarantaine, si on ne peut en obtenir la suppression.

COURSES DE PRINTEMPS—Les courses hier ont été très intéressantes. Le temps était splendide et frais et nous avons regretté qu'il n'y eût pas plus de dames; mais elles se sont, sans doute, réservées pour aujourd'hui. Pas de poussière, pas de chaleur et un soleil splendide; on ne peut rien désirer de mieux. Il y aura donc foule cette après-midi.

Le champ de course était bien garni de spectateurs et la libéralité dont a fait preuve le club en ouvrant les portes au public contribuera à rendre populaire un amusement auquel toute la population devrait s'intéresser.

Le club rompant avec d'absurdes traditions puritaines, a compris qu'il ne devait pas priver du plaisir d'assister aux courses, les personnes que leurs occupations empêchent d'y aller pendant la semaine. Il a donc organisé pour demain dimanche une série de courses intéressantes dont nous publions le programme. Il y aura trois courses qui commenceront à trois heures. Le prix d'entrée dans le champ de course sera de 50 cents et on paiera 50 cents de plus pour entrer aux tribunes. Les insignes de "quarter stretch" pour cette journée coûteront deux piastres.

LA BELLE AU BOIS DORMANT.—A la demande générale, une troisième représentation de ce charmant spectacle féerique doit être donnée ce soir. Jeudi, la salle était pleine jusqu'aux combles, pour la seconde représentation qui a obtenu un immense succès. Entre deux actes, le colonel Gus. Breaux a lu le joli poème de Tennyson sur le conte dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Le foyer n'a pas été l'un des moindres attraits de la soirée et il a été très fréquenté par la brillante société qui garnissait la salle. La représentation de ce soir est donnée au bénéfice de la Maison du Bon Pasteur.

Fillette à sa mère—Maman, comment se fait-il que l'on me trouve plus élégante que mes autres camarades? On dit même que je marche comme une reine.—Ma fille, c'est parce que beaucoup de tes camarades sont mal chaussées, tandis que toi tu ne portes que la chaussure de l'Etoile Rouge.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le public n'oubliera pas qu'aujourd'hui La Cinderella sera donnée en matinée à ce théâtre et que dans les intermèdes M. Gus Williams paraitra dans des divertissements nouveaux. Le soir, on jouera les "Bébés dans le Bois," cette pièce étant accompagnée des chansons, des récits, et des bons mots de Gus Williams, qui ne manque jamais de se livrer à ses spécialités à chaque représentation.

CONCERT—Un concert doit être donné à la salle Grunewald lundi prochain au bénéfice de Mlle Lena Little, la gracieuse et sympathique chanteuse que l'on a entendue mardi dernier dans le concert de M. Curant. Le prix des billets est d'une piastre.

PATINAGE.—De grands exercices de patinage auront lieu à la salle de l'Harmonie, rue Bienville, près la rue Royale, aujourd'hui samedi, 19 avril. Une médaille d'or sera donnée à la dame ou au cavalier qui patinera le mieux. Voyez l'annonce.

MAGASIN DE GROCERIE ET FOURRAGE.—Nous appelons l'attention sur une offre de louer à bas prix un magasin de grocerie et fourrage avec les installations.

On dit: j'ai des pêches en compote, j'ai des pommes en compote, etc., etc., on dit aussi: j'ai les pieds en compote; cela n'arrive jamais à ceux qui se chaussent à l'Etoile Rouge.

Je suis fatigué de la [illegible] que je prends [illegible] Shadines.

Les plus belles photographies que nous ayons vues à la Nouvelle-Orléans, sont celles que fait Lilienthal, un des meilleurs artistes de notre ville.

Berne, 30 mars—Enfin le Conseil des Etats et le Conseil national se sont mis d'accord, et la rédaction définitivement adoptée est la suivante:

"L'art. 65 de la Constitution fédérale est abrogé. Il est remplacé par l'article suivant;

"Il ne pourra être prononcé de condamnation à mort pour cause de délit politique.

"Les peines corporelles sont interdites" (cela afin d'éviter le rétablissement de la bastonnade dans certains cantons allemands).

Cet article révisé sera soumis au vote du peuple et des cantons.

Le Conseil fédéral est chargé de l'exécution de l'arrêté.

Un problème à résoudre: Où le propriétaire de l'Etoile Rouge peut-il trouver la chaussure pour pouvoir la vendre à si bon marché?

[illegible]

LOUISIANE.

La *Louisianais* continue à s'occuper de la Convention. Il est contre la dette, pour l'école et contre la peine de mort. Notre confrère constate que la pluie a fait du bien, que le plant pousse convenablement, mais que les souches de deux ans sont paresseuses; mais il ne parle pas encore de la grêle qui est tombée mercredi et qui a dû causer quelques dégâts aux arbres fruitiers, sinon aux cannes et au maïs.

Nous lisons dans le *Courier* de la Nouvelle-Ibérie:

RÉCOLTE.—Malgré le printemps précoce et le beau temps que nous avons eu, les récoltes sont en retard; c'est à peine si les terres sont entièrement labourées.

ACCIDENT.—Le fils de M. Daniel Alexander se trouvant dans le bois à couper du bois a, par une maladresse inexplicable, manqué l'arbre qu'il abattait et, en son lieu et place, a abattu le bout de sa botte et deux de ses orteils. La blessure quoique grave n'est pourtant pas dangereuse.

CHEMINS DE FER.—Enfin malgré nos plaisanteries et nos doutes, nous sommes obligés de croire à l'achèvement du chemin de fer. Déjà les chars ne sont qu'à quelques milles de Franklin, et on nous promet que pour le 4 de juillet nous irons de la Nouvelle-Ibérie à la Nouvelle-Orléans en chemin de fer, et que les habitants de Lafayette expédieront leur récolte cet automne par la voie ferrée.

Les vitrines de l'Etoile Rouge méritent d'être vues.

Avez-vous jamais mangé une salade de Shadines?

LA GRÊLE AU MEXIQUE—Consolons-nous; nous ne sommes pas les seuls à avoir été grêlés. Nos voisins du Mexique l'avaient été avant nous, car nous lisons dans la Revue de Quinzaine du *Trait d'Union*, du 30 mars:

PHÉNOMÈNE ATMOSPHÉRIQUE—Nous avons reçu avant hier au soir, de Jalapa la dépêche suivante:

"A 3 heures 3/4 de l'après-midi, par un temps sec et sans que rien ne le fît prévoir, une forte grêle est tombée pendant 10 minutes; les grêlons avaient un diamètre de 2 à 3 pouces; la forme était sphérique et la superficie de chaque grêlon était hérissée de pointes. Les ravages causés par cet ouragan sont notables; la grêle a rompu la majeure partie des toitures de la ville et celles en fer blanc ou en zinc ont été traversées par la force d'impulsion.

Il y en a qui se mettent le doigt dans l'œil, d'autres qui ont de res belles-mères!......il y en a aussi qui ont le bon esprit de ne se chausser qu'à l'Etoile Rouge.

BOTTES ARGENTÉES! BOTTES DORÉES pour bébés à l'Etoile Rouge.

LA TROUPE ALHAIZA A MEXICO.—Nous lisons dans le *Trait d'Union*:

Théâtre Principale—Le directeur de la troupe française d'opéra comique a ouvert un nouveau et dernier abonnement de douze représentations, dont la première aura lieu le dimanche de Pâques.

On annonce comme devant être représentées, pendant cet abonnement, les œuvres suivantes:

Le Songe d'une nuit d'été, d'Ambroise Thomas.
Les Diamants de la Couronne, d'Aubert.
Les Amours du Diable, de Grisar.
La Fille du Régiment, de Donizetti.
Le Petit Duc, de Lecoq.
Fra Diavolo, d'Auber.

On donnera peut-être aussi *Hamlet*, d'Ambroise Thomas, et l'*Ombre*, de Flotow.

Les places des anciens abonnés leur sont réservées jusqu'au 10 de ce mois.

Nous croyons savoir que cet abonnement sera irrévocablement le dernier. La troupe ira ensuite donner deux ou trois représentations à Puebla, après quoi elle sera dissoute:

UN JOURNAL QUI FAIT SES FRAIS.—Les actionnaires du *Figaro*, réunis en assemblée générale le 29 mars, ont eu la satisfaction d'entendre le rapport du gérant, dont voici un extrait:

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de notre société pour l'exercice 1878, et le plaisir de vous annoncer immédiatement que, depuis que le *Figaro* existe, nous n'avons pas encore eu d'année dont la prospérité ait égalé celle qui vient de s'écouler.

Voici le résultat de nos opérations:

Recettes	4,599,685 68
Dépenses	3,064,464 89
Excédant de recettes	1,535,220 79
A déduire pour augmentation de la dette des abonnements	39,065 51
Total des recettes nettes	1,496,155 28

Bénéfice net pour l'exercice 1878: **un million quatre cent quatre-vingt-seize mille cent cinquante-cinq francs vingt-huit centimes**, soit *deux cent cinquante-quatre mille deux cent trente-trois francs* de plus que pendant l'exercice précédent qui avait produit *un million deux cent quarante et un mille neuf cent vingt et un francs*.

Bottes en chevreau français, pour dames, à l'Etoile Rouge.

VICTOR HUGO JUGÉ PAR ZOLA—Le *Voltaire* commence la reproduction d'une étude de M. Zola sur Victor Hugo. Le grand poète semble devoir y être jugé fort librement sans le fétichisme auquel nous ont habitués ses dévots; voici, par exemple, comment M. Zola apprécie l'homme politique chez Victor Hugo:

Cet homme politique n'a jamais été pris au sérieux. Je ne juge pas, je constate, rien de plus. Victor Hugo, royaliste en 1820, libéral et constitutionnel en 1830, républicain modéré en 1848, républicain ultra en 1850, a suivi la marche qu'il devait suivre et se trouve être, depuis 1871, un apôtre biblique de la démocratie. Il s'est placé en dehors des doctrines et des faits. Il réclame le bonheur du genre humain, sans tenir compte des hommes. Il décrète la République universelle, comme si les éléments allaient lui obéir et constituer une nouvelle terre et un nouveau peuple. Esthétiquement, rien de plus large; c'est un rêve magnifique. Mais, pratiquement, cela est un peu puéril. Les républicains eux-mêmes, et je parle des plus convaincus et des plus actifs, ont bien souvent gênés par lui. Ils préféreraient qu'il se tînt tranquille et qu'il se contentât d'être un homme de génie. En somme, dans le parti, le grand poète est regardé comme un homme politique honoraire. On le laisse se mettre en avant, pour le décor, pour la pompe de son nom. Son rôle se borne au rôle de ces rois qui apparaissent parfois dans les opéras, couronnés, traînant des manteaux de pourpre, et qui traversent simplement le théâtre.

Toujours préparés; on n'a pas à les [illegible] Shadines.

—Cham crayonne pour le *Charivari* un concierge rayonnant et un locataire fort ... :
—Le propriétaire m'augmente?
—Oui, monsieur, il vient de se commettre un crime qui va donner de la vie au quartier.

[illegible] Hostetter's Stomach Bitters [illegible]

Pantoufles derniers genres, à l'Etoile Rouge.

Le [illegible] est venu, mangez vos Shadines.

—1—

Voulez-vous donc laisser un rhume miner votre système et donner lieu à de plus sérieuses maladies, telles que la pneumonie, l'hémorragie et les affections de poumons, quand il suffit si facile d'y porter remède. Le "Boschee German Syrup" a obtenu la plus grande vente [illegible] le monde pour la guérison des toux, catarrhes et des affections de poumons. C'est la fameuse ordonnance du Dr Boschee et elle est préparée avec plus grand soin, et peut être administrée sans danger aux plus petits enfants, suivant la prescription. La vente de ce remède est sans précédent. Depuis sa première apparition, la demande en a augmenté sans cesse et il a toujours opéré avec succès dans tous les cas. Interrogez votre pharmacien sur la vérité de ces remarques. Grande bouteille 75 cents. Essayez et vous serez convaincus.

Décédée à la paroisse Plaquemines, hier matin à 1 heure et demie, dame veuve ADOLPHE REGGIO, âgée de 80 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Léonard, Reggio et Courcelles sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures. Le corps est exposé au No. 236 rue Robertson, entre Ursulines et St-Philippe.
De la part de sa famille.

Falleció, ayer, viernes, a las cuatro de la tarde, despues de una larga y penosa enfermedad, CHARLOTTE COLQUHOUN, esposa de Mateo Ancona, a la edad de 27 años. Los amigos de la familia quedan invitados a asistir al entierro, que tendrá lugar hoy, sabado, a las cuatro de la tarde, de la ultima residencia, No 145 de la calle Magnolia, esquina Cypress.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée MARDI, 22 avril, à sept heures, à la cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de feu FRANÇOIS CAUHEPÉ. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille, sont respectueusement priés d'assister à la cérémonie religieuse.
De la part de sa veuve et de sa fille.
19 avr—3f

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Union, Nlle-Orléans, 12 avril 1879.—Une réunion générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu le 29 courant, à midi, pour délibérer sur les éventualités prévues par l'article 23 de la charte amendée de la Compagnie.
A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire. 19 avr—10f

LA BELLE AU BOIS DORMANT.

A la requête d'un grand nombre de personnes,
UNE REPRÉSENTATION
De cette belle pantomime féerique sera donnée au bénéfice de la
MAISON DU BON PASTEUR,
A L'OPÉRA,
Samedi, 19 avril 1879.

On commencera à 8 heures du soir.
Billets, 50 cents. Des sièges réservés aux premières et au parquet, 50 cents en sus, peuvent être retenus au magasin de musique d'Elie, rue du Canal, No 148.
Les chars de ville marcheront jusqu'à 2 heures du matin.
On trouvera au Foyer des rafraîchissements à des prix modérés. 19 avril—1f

COURSES! COURSES!

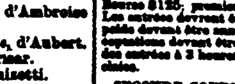

JOURNÉE EXTRAORDINAIRE.
Dimanche, 20 avril 1879.

PREMIÈRE COURSE.—Course à la claie—Bourse $125, premier cheval $100, second $25. Les entrées devront être faites samedi à midi; les poids devront être annoncés à 2 heures et les acceptations devront être faites par écrit à la boite des entrées à 3 heures. Distance un mille, quatre claies.

SECONDE COURSE.—Pour les chevaux de trois ans—Bourse $150, premier cheval $100, second $50. Un mille et quart.

TROISIÈME COURSE.—Une course à la claie pour tous les âges—Bourse $150, premier cheval $100, second $50. Mêmes conditions que pour la première course. Distance un mille.

Les courses auront lieu sous les règlements du nouveau Jockey Club de la Louisiane. Trois chevaux ou plus pour faire la course.
Les courses commenceront à 3 heures de l'après-midi.
Admission......cinquante cents.
Admission sur la grande estrade, cinquante cents en sus.
Quarter Stretch Badges, par jour, deux piastres.
19 avril—2f PP — E. MILBURN, Directeur.

Vive la Joie! En avant les plaisirs!

Le Crescent City Roller Skating Rink à la Salle Harmony, rue Bienville, près Royale, est ouvert tous les soirs, de 7 1/2 à 10 heures.
Musique trois fois la semaine, le MARDI, JEUDI et SAMEDI.
Matinées: LUNDI, MERCREDI et SAMEDI, de 10 à 12 heures A. M., et de 2 à 4 P. M.
Instructions gratuites.
Prix d'entrée......25 cents.
Usage de patins......15 cents.
Les dames sont admises par invitation.
Les directeurs se réservent le droit d'admission.
A. H. MOORE & CO., Directeurs.
19 avril—3f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

AVIS—La vente du privilège d'exploiter la buvette le jour de la Fête Champêtre qui sera donnée, aux Fair Grounds, par la Société, le 27 avril prochain, se fera à l'ASILE, rue Ste-Anne, entre Derbigny et Roman, LUNDI, 21 du courant, à 8 heures du soir.
Conditions au moment de la vente.
Par ordre de la Direction.
L. SIMON, Secrétaire.
N. B. MM. les Sociétaires sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu après la vente pour affaires importantes.
19 avril—3f — L. SIMON, Secrétaire.

Cour de Circuit des Etats-Unis.

Cinquième Circuit et District de la Louisiane.
[No 8707.]
Joseph Larrogue et d'autres contre
La Caisse d'Epargne (Savings Institution) de la Nlle-Orléans.

ORDRE.

Sur la demande des Receveurs, présentée aujourd'hui et considérée, et afin de faciliter la collection des dettes échues ou qui seront dues à la dite CAISSE D'EPARGNE (Savings Institution), et pour mettre les déposants à même d'obtenir le bénéfice d'une participation plus hâtive dans les collections des dites dettes, il est ordonné que JOSEPH H. OGLESBY et WILLIAM C. BLACK, Receveurs, sont autorisés à recevoir le payement de toutes dettes, dues à la dite CAISSE D'EPARGNE DE LA NLLE-ORLEANS, de la manière suivante, savoir: Une moitié des dettes ainsi dues pourra être reçue comptant, en monnaie légale des E.-U., et l'autre moitié pourra être payée en checks des déposants de la dite "SAVINGS INSTITUTION," tirés contre leurs dépôts; pourvu que tous ces checks soient égaux et n'excèdent pas vingt-cinq pour cent du montant dû à ces déposants suivant leurs livrets de dépôt, et suivant les livres généraux de compte de la dite Caisse d'Epargne; et pourvu, en outre, que tous ces checks, employés comme il est dit ci-dessus, soient portés au compte général et sur les livres des dépôts des personnes tirant les dits checks et tiendront lieu de tous les dividendes jusqu'à ce que la somme de vingt-cinq pour cent ait été atteinte et payée à tous les autres déposants qui n'ont pas tiré ces checks, après quoi tous les déposants également participeront proportionnellement à tous les dividendes qui seront faits de l'actif de la dite Institution, suivant leurs balances respectives dues par la dite Caisse d'Epargne ou (Savings Institution).

(Signé) EDWARD C. BILLINGS, Juge.
Nlle-Orléans, 18 avril 1879.
BUREAU DU GREFFIER.
Pour copie vraie de l'original, déposé aujourd'hui.
Nlle-Orléans, 18 avril 1879.
19avril—1f — F. E. VINOT, Député Greffier.

OCCASION UNIQUE.

A louer à très bas prix pour cause de départ.
Le magasin de grocerie [illegible]

Demande d'emploi.

UN FRANÇAIS, [illegible] s'adresser par lettre à F. C., bureau de l'Abeille. 18avr—3t

FOURNITURE D'EAU.

LA "New Orleans Auxiliary Sanitary Association" [illegible]

Sociedad Union Española de beneficencia mutua.—Asamblea general extraordinaria. Los oficiales y miembros de esta corporacion se reunirán en su local de costumbre DOMINGO proximo dia 20 del corriente a las 10 en punto de la mañana para tratar de reformas de los Reglamentos.
Por orden del Sor. Presidente,
F. de P. VILLASANA, Secretario.
19 avril—2f

New Orleans Savings Institution.—17 avril 1879—Conformément à un ordre de l'Hon juge de la Cour de Circuit des Etats Unis, toutes les personnes qui ont des boites et valeurs dans la voûte de la New Orléans Savings Institution sont par la présente notifiées d'avoir à les retirer dans les dix jours qui suivront la publication de cet avis faute de quoi elles seront déposées dans quelqu'autre banque aux frais et risques des propriétaires.
J. H. OGLESBY, WM. C. BLACK, Receveurs.
18 avril—

Avis aux actionnaires de l'Association du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans.

EN conséquence de la baisse dans la valeur des propriétés foncières et de la difficulté de percevoir les créances dues à l'Association, nous, soussignés, directeurs de votre Compagnie, considérons comme utile à vos intérêts d'en opérer la liquidation. D'après la charte de l'Association, il faut, pour procéder à cette liquidation, le vote et l'adhésion des trois quarts du stock, à une réunion générale des actionnaires convoquée dans ce but après quatre-vingt dix jours d'avis dans deux journaux publiés à la Nlle-Orléans.

Avant que vous votiez (et autant que possible directement et non par procuration), permettez-nous d'appeler particulièrement votre attention sur l'exposé de la situation de l'Association ci-dessous. Vous y trouverez la preuve que votre intérêt bien entendu exige une liquidation immédiate.

Nlle-Orléans, 12 avril 1879.
G. PASCAL, J. W. BLACK, L. BOCA, G. PITARD, ROB'T ROBERTS, A. F. NOLL, G. GAST, AUGUSTE LEVIS Jr.

ACTIF.

Meubles de bureaux		$ 100 00
Propriétés foncières vendues et non encore payées		2,800 00
Propriétés foncières estimées à la valeur de la place		3,660 00
Billets à recevoir, $16,426 20, garantis par hypothèque et estimés ce jour		11,010 00
Créances diverses		334 86
Argent déposé à la "N. O. Savings Institution" $1,435 19, évalué	$ 502 66	
Argent en caisse	1,749 08	2,251 74
		$20,156 60

PASSIF.

Dû, dividende non réclamé	$ 56 05
Compte de stock, 762 actions à $50	38,100 00
Compte de scrip	2,256 00
	$40,407 05

Conformément à ce qui précède, une élection sera tenue au bureau de l'Association, No 21 rue Bienville, le 17 juillet 1879, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
Par ordre de la direction.
G. H. NORMAN, Secrétaire.
18 avril—3 m.

J. LEVOIS

126, RUE DU CANAL 126,

A reçu par le steamer Teutonia et mettra en vente

LUNDI, 14 AVRIL,

Un assortiment choisi de NOUVEAUTÉS en Tissus français, comprenant:
Costumes en percale français,
Peignoirs en percale français,
Fichus en soie,
Pékin satiné,
Beiges tout laine,
Nouveautés en Grenadine noire.
Il invite ses clients et le public à venir examiner ses marchandises nouvelles.
13 avril—

AVIS.
LE Dr E. B. HUNTER étant revenu à la Nouvelle-Orléans dans le but d'y faire sa résidence permanente, reverra avec plaisir ses vieux amis et ses clients et tous ceux qui souffrent des maladies aiguës ou chroniques de la gorge, des poumons ou des passages de l'air.
Le Dr HUNTER recevra les visiteurs à son bureau, rue du Camp, No 161, de 10 heures du matin à 4 heures du soir. 10 avril—

D. A. B. de VILLENEUVE, HOMŒOPATHE.
79, rue REMPARTS, près Conti.
Consultations de 2 à 4 heures de l'après-midi et de 7 à 9 heures du soir.
8 avril—1m

Le Dr A. CAPDEVIELLE
A OUVERT un bureau de consultation No 33, rue St-Philippe, encoignure Chartres.
Heures de consultation—Tous les jours, de midi à 2 heures.
Résidence—No. 114 rue Bourbon.
15 fév—

Dr R. SAUVAGE,
Résidence, 282 RUE VICTOIRE, Encoignure Champs-Elysées.
Consultations à la pharmacie Lapiace, 22 Champs-Elysées, de 7 heures à 10 heures A.-M., et de 3 à 5 P. M. 23mars—1m

Dr E. HART,
PÉDICURE PRATIQUE,
Coin Commune et Dryades.
Cors et oignons guéris sans douleur et sans aucune gêne pour le malade. Fait sa spécialité de la guérison des ongles croissant sous la chair. Visite les malades à domicile et au le désire.

Le Dr N. J. CHOW,
Gradué de l'Université de la Virginie,
Bureau coin Commune et Dryades.
Donne toute son attention aux maladies chroniques. 23mars—1m

AVIS.
Nlle-Orléans, 24 mars 1879.
Monsieur le Docteur Edmond Murphy est exclusivement chargé de ma clientèle et demeure à mon domicile des consultations, de 7 à 9 heures du matin et de 5 à 6 heures du soir, le dimanche soir excepté.
Dr A. DUPAQUIER.
26 mars—30 f

PHARMACIE GÉNÉRALE
Au coin des rues Chartres et St-Philippe
CETTE pharmacie, qui vient d'être montée avec un soin minutieux, possède un stock complet de MÉDICAMENTS DE CHOIX.
Les préparations y sont confiées à des chimistes d'une expérience éprouvée qui seront toujours prêts, la nuit comme le jour, à remplir les formules de MM. les médecins.
Grand assortiment de MÉDICAMENTS PATENTÉS. 12avril—

Cotton seed meal Distributors.
(Seule machine en opération qui ait eu du succès.)
WAGONS, CHARRETTES, BROUETTES, Grandeur diverse de Bodley (Un article supérieur).
BODLEY BROTHERS.
20 mars—1m — 137 rue de la Commune.

Le nouveau remède de la Louisiane.
Le plus grand sirop du siècle [illegible] pour la toux, les rhumes, [illegible] l'hémorragie, la coqueluche, la rougeole, affection de poitrine, la consomption, commencement de consomption, etc......C'est un sirop adoucissant et calmant pour les enfants [illegible] Le TONIQUE DE VIE fait avec le même produit de nos cyprières, est un fortifiant, aiguisant l'appétit et purifiant le sang. C'est un remède assuré contre la fièvre et les frissons [illegible] Dépôt, rue du Camp No. 148, Nlle-Orléans.
1er déc—6m PP

POUR AVOIR ABSOLUMENT LES MEILLEURES PHOTOGRAPHIES
Nouveautés et à couleur fine, ALLEZ CHEZ
[illegible]
121 — Rue du Canal — [illegible]
Sept—3x

Voulez-vous des bottines blanches pour première communion?
ALLEZ A LA
VILLE DE PARIS,
Vous y trouverez aussi un choix de pantoufles et bottines blanches pour mariages et soirées, tout ce qu'il y a D'ADMIRABLE ET FRAIS.
Amenez vos enfants —A LA—
VILLE DE PARIS,
Vous y trouverez un assortiment de souliers argentés, bronzés, ainsi que des bottines dorées et bleues; le tout NOUVELLEMENT REÇU.
Bottines en chevreau français, de premier choix, pour dames, à la
VILLE DE PARIS,
Nos 228 et 230
Coin des rues St-Philippe et Royale,
Allez à la
VILLE DE PARIS,
Messieurs!
Souliers pour MESSIEURS, une spécialité.
VOULEZ-VOUS ACHETER DES SOULIERS BIEN FAITS ET DURABLES ALLEZ TOUJOURS A LA
VILLE DE PARIS.
N'oubliez pas surtout messieurs et dames de venir visiter nos magasins avant d'aller ailleurs.
Venez tous à la VILLE DE PARIS et soyez convaincus de la bonne [illegible] et du bon marché.
Les chars de Jackson, Ecole et Royale passent devant la VILLE DE PARIS, ce qui facilite les dames à venir faire leurs achats.
ANT. L. BICOCCHI.
Propriétaire de la VILLE DE PARIS
9 avril—

BATISTES IMPRIMEES, ORGANDIES JACONATS.
Toiles d'Alsace,
Toiles du Nord,
&c., &c.
NOUS appelons l'attention des acheteurs sur les marchandises ci-dessus, lesquelles viennent d'être reçues, et que nous sommes prêts à offrir à des prix extrêmement bas.
D. H. HOLMES
155 CANAL, et 15 BOURBON.
30mars—

ANDRÉ L. ROMAN,
Homme de lettres et correspondant,
Se charge de la rédaction de communiqués, d'articles de journaux, etc.; de la traduction de chartes, de documents publics et d'affiches, en français et en anglais.
Se charge également du règlement des taxes d'Etat et de ville à un escompte libéral, de la perception des loyers et de la location des propriétés.
Bureau, No 56 Passage de la Bourse.
10 avril—1 m

REGNAULD et DALLIGNY,
TAILLEURS,
Rue de la Bourse, 8, PARIS.
M. REGNAULD, TAILLEUR, demeurant autrefois Rue de Richelieu No 54, informe sa clientèle louisianaise, ainsi que les personnes qui voudraient bien avoir recours à lui, qu'il a formé une société avec M. DALLIGNY pour l'exploitation de son industrie, au domicile ci-dessus. Les prix de la nouvelle maison restent fixés, comme par le passé, pour les étoffes de première qualité, au tarif suivant:
Jaquette.....90 francs—Gilets......30 francs.
Redingote....100 .. Pantalons.. 40 ..
Habit........110 .. Pardessus doublé soie.110 ..
Pardessus d'hiver doublé de soie 120 francs.
27 mars—1mPP—sw Mar&S

FABRIQUE —DE— BOUCHONS —DE LA— NOUVELLE - ORLEANS.
La seule fabrique de bouchons à la vapeur dans le Sud.
NOUS appelons l'attention du commerce sur les moyens perfectionnés que nous possédons de confectionner à bref délai, à la machine, et en grande quantité, des bouchons de toutes dimensions et de toutes qualités. Ceux qui sont chargés d'une mise en bouteilles considérable trouveront tout avantage à acheter leurs bouchons chez nous.
Important directement nos matériaux des centres de production, nous sommes à même de faire aux acheteurs des conditions aussi libérales que les fabriques du Nord.
Nous avons aussi un vaste stock, parfaitement assorti, de
BOUCHONS
achetés de l'ancienne succursale de la maison V. King & Co., à la Nlle-Orléans.
Les ordres seront promptement exécutés.
BUREAUX ET FABRIQUE,
41......RUE ROYALE......41
2 sept—ou 30—PP

ADE. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE, G. CARRIÈRE, J. CARRIÈRE.
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

ARTICLES DE TAPISSERIES.
A. Brousseau & Son.
17......CHARTRES......17
Vendent leur vaste stock de [illegible]
A des prix grandement réduits.
[illegible]
Vendus à des prix plus réduits qu'ils ne l'ont jamais été à la Nouvelle Orléans.

EXPLICATIONS!

Le public, toujours prêt à s'effrayer des changements qui s'opèrent dans certains commerces qui l'intéressent, a besoin d'être éclairé sur la marche de ces commerces. Je vais donc m'étendre sur plusieurs sujets intéressants pour beaucoup.

Lorsqu'il y a deux ans j'entrepris d'établir une grande maison sur un pied nouveau, j'étais incertain, quand au succès de cette maison, j'avais à craindre d'abord que le grand centre que j'allais exploiter n'effrayât les acheteurs et que le genre nouveau que j'allais inaugurer n'eût pas l'approbation du public.

J'ai le plaisir de dire que sur ces deux points je m'étais trompé et que mon succès fut bien au-dessus de mes espérances. Dès l'ouverture de mon nouvel établissement, j'eus une affluence extraordinaire de chalands, le public semblait avoir à cœur la réussite de ma nouvelle entreprise, les dames surtout la patronisèrent avec beaucoup d'assiduité. Je suis tenté de croire qu'elles m'ont porté bonheur. Mon commerce prit dès lors des proportions extraordinaires, toutes les modes nouvelles que j'inaugurai réussirent comme par enchantement.

Je fus donc encouragé à donner plus d'extension à mon système manufacturier, afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes. Un peu plus tard je fondai des agences dans toutes les grandes villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Tous ces avantages me permirent de vendre à des prix extraordinairement bas et tout en occupant un quartier central, à proximité de la rue Canal, je vendais à aussi bas prix que j'aurais pu le faire, travaillant sur une plus petite échelle et en occupant un quartier reculé. Le public n'eut pas de peine à s'en apercevoir et dès lors le vieux système de l'économie de loyer, d'annonces, etc. afin de vendre à meilleur marché, tomba devant l'évidence que—plus les affaires se font sur un grand pied et plus les prix [illegible] bénéfice pour l'acheteur et préférence pour les grands établissements de premier ordre. Avec tous ces arguments en main, avec une expérience de plusieurs années, avec une grande clientèle qui m'a compris et que je comprends je n'ai pas de crainte de donner une plus grande extension à mon commerce en fondant une nouvelle maison dans un quartier plus central que la première. J'ai la confiance que mes amis et le public en général m'y suivront et pour les encourager à le faire je garantis d'avance que

Les prix ne seront pas changés.

Au contraire, mon but en élargissant mon cercle d'affaires, c'est d'opérer de façon à les baisser davantage (les prix) afin de pouvoir, plus que jamais, satisfaire toutes les bourses.

Les dames, surtout, auront un grand avantage à patronner mon nouvel établissement car elles y trouveront tout le confortable désirable, des articles nouveaux et de première fraîcheur, un magasin vaste et bien éclairé et une proximité avantageuse des magasins de marchandises sèches de notre grand Boulevard. Elles pourront faire toutes leurs emplettes à la fois, ce qui sera pour elles et moins de fatigue et une grande économie de temps. On peut prédire d'avance que les dames seront enchantées d'avoir toutes ces accommodations réunies. Il nous semble déjà entendre les petites combinaisons suivantes:

Je vais chez DANZIGER
—et à—
L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez SCHWARTZ
—et à—
L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez PÉPIN & BROUSSARD
—et de là à—
L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez HOLMES
—et de là à—
L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez B. & W. CRONER
—et de là à—
L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez FELLMAN
—et de là à—
L'ETOILE ROUGE.
Je vais chez MAX BEER
—et de là à—
L'ETOILE ROUGE.

et ainsi de suite pour toutes les grandes maisons de la rue du Canal d'où tous les amateurs de bonnes chaussures se rendront à
l'ETOILE ROUGE.
Un autre grand avantage
c'est que tous les chars de la ville vous déposent presqu'à la porte de l'ETOILE ROUGE.
Enfin cet établissement a pour le public tous les avantages réunis.

PRENEZ NOTE DE CECI:
Les Prix ne seront pas changés.
L'ETOILE ROUGE sera toujours le seul endroit où l'on trouvera l'élégance réunie à la solidité et le bon marché avant toute chose.
Les Prix ne seront pas changés,
car c'est par les bas prix que l'ETOILE ROUGE a toujours brillé et qu'elle brillera encore.
Les Prix ne seront pas changés.
Il faut que chacun se le mette bien dans l'esprit, afin que, comme par le passé, on puisse se rendre à l'ETOILE ROUGE avec la certitude d'acheter à bon marché et [illegible] d'avoir un article supérieur.
Avec l'espoir que vous voudrez bien accorder votre bienveillant patronage à
L'Étoile Rouge,
Coin Canal et Baronne,
Je demeure votre respectueux serviteur,
ARTHUR DURIEU.
6avril—

MAGASIN DE MUSIQUE DE
GRUNEWALD,
Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde,
QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE
PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,
PIANOS DONT PLUS DE 67,000
sont faits et se vendent. C'est le nombre le plus considérable qu'ait atteint une maison quelconque, ce qui démontre clairement LA POPULARITE DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS.
Souvenez-vous que les véritables PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement, de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre, excepté par l'entremise de l'agence GRUNEWALD. Qu'on se tienne donc en garde contre les imitations.
GRUNEWALD est également agent-général pour la vente des PIA[NOS] [illegible]

NOS STEINWAY "DOUBLE VICTORIAS" qui excellent TOUS LES AUTRES; pour la vente des pianos si recherchés, de KNABE, HAINES ET FISHER,—qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant.
ORGUES des meilleures maisons.—Importateur de tout ce qui se rapporte à la musique [illegible], etc.
VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.
S'adresser à
Louis Grunewald,
Au Grunewald Hall, No 14 à 20 la rue Baronne.

NEW YORK LIFE
INSURANCE COMPANY.
ACTIF, $37,000,000.
PUREMENT MUTUELLE. POLICES D'ASSURANCES DE TOUS GENRES SUR LA VIE.
TONTINES AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS.
J. S. COPES,
Agent général pour l'Etat de la Louisiane,
46 RUE CARONDELET, NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAU LOCAL:
AUG. BOHN, JOS. H. OGLESBY, THOMAS A. ADAMS, WM. C. BLACK, PAUL FOURCHY, F. FREDERICKSON, SIGMUND KATZ, J. A. DUPILHO, E. KIRKPATRICK, THOS. J. SEMMES, A. CHIAPELLA, C. H. BLACK, FREDERICK WINTZ, WM. FLASH, J. B. SOLARI, T. LYTT LYON, FRED'K CAMERDEN, E. H. BROWNE, J. HABINGER, L. B. CAIN, S. FOSSSHEIMER.

MÉDECINS EXAMINATEURS:
D. C. HOLLIDAY, M. D. — JOSEPH JONES, M. D. — CHARLES TURPIN, M. D — CHARLES WRIGHT, M. D. — HENRY TUCK, M. D.

Extrait du Trente-quatrième rapport annuel, 1er janvier 1879.

ACTIF COMPTANT NET, 1er janvier 1878		$34,452,905 98
REVENU du 1er janvier 1878 au 1er janvier 1879	$7,074,231 91	
DÉBOURS du 1er janvier 1878 au 1er janvier 1879	5,313,679 59	
REVENU NET du 1er janvier 1878 au 1er janvier 1879		1,760,552 32
EXCÈS de la valeur des sécurités sur le marché au-dessus du coût		622,837 05
ACTIF COMPTANT, 1er janvier 1879		$36,837,295 35
Surplus, évalué à New York à 4 1/2 pour cent		$5,500,000 00
Surplus divisible à 4 pour cent		$2,911,436 64

Du surplus non divisé de $2,911,436 64 le Bureau de Direction a déclaré un dividende réversible aux polices participant en proportion à leurs contributions au surplus, valable sur le règlement de la prochaine prime annuelle.
Durant l'année, 5062 polices ont été émises assurant $15,949,986.

DIRECTEURS:
Morris Franklin, Robert B. Collins, Chas. Wright, M. D., J. F. Seymour, William Barton, John Maira, David Dows, Henry Bowers, John M. Furman, Henry Tuck, M. D., William A. Booth, Wm. H. Appleton, Edward Martin, I. B. Fisher, William H. Beers, Edw. A. Whittemore, H. B. Claflin, Loomis L. White, George A. Osgood.
WILLIAM H. BEERS, Vice-Président. — MORRIS FRANKLIN, Président.
13avril—1mMer&Sam

1879 SHADINES 1879
NEUVIEME SAISON.

Notre pêche cette année a été la plus heureuse et la plus abondante de celles qui ont été faites jusqu'ici. L'expérience acquise depuis nombre d'années démontre la supériorité incontestable et la pureté des Shadines sur tous les autres poissons conservés et l'économie qu'ils offrent aux ménagères.
Le succès incomparable de la mise en boîte de ce précieux poisson a donné lieu à de nombreuses contrefaçons, dont quelques marchands ont été dupes, qui n'ont eu d'autre résultat que de démontrer l'infériorité de la fabrication des contrefacteurs.
Comme elles n'exigent pas de cuisson, et qu'elles sont toutes préparées, on obtient avec les Shadines un excellent repas [illegible] appréciable aux voyageurs, sans égal pour les piques-niques, excursions, etc. Leur goût délicieux satisfait aux palais les plus délicats, tandis que leur bon marché les met à la portée de toutes les bourses.
Les Shadines sont désossées, mises dans des boîtes en fer-blanc hermétiquement fermées, sont relevées d'une sauce agréable et appétissante, et n'ayant pas ce goût huileux particulier aux sardines, conservent seulement la saveur particulière à l'Alose. Elles sont toutes prêtes pour le [illegible] ou un repas quelconque; il n'y a qu'à ouvrir la boîte.
Nous sommes les seuls fabricants des véritables Shadines qui portent notre marque de fabrique.
HOWE & ODELL, 147 Reade Street, N. Y
VENDU EN GROS ET AU DÉTAIL DANS TOUTES LES GROCERIES.
Dépôt Général au Sud — NEWMAN & JONES, Wholesale Grocers, No 34 Tchoupitoulas Street, NOUVELLE-ORLEANS.
1 janv—3m

CHARLES T. DUGAZON, Président. — W. A. BILLAUD, Secretary.
Louisiana Ice Manufacturing Co.,
DEALERS IN
MANUFACTURED AND NORTHERN ICE.
Works:
On Tchoupitoulas St., near Louisiana Avenue.
Depots:
Nos. 27 & 29 FRONT STREET.
No. 12 Crossman St. — No. 80 Bienville St.
NEW ORLEANS, LA.
ALBERT J. MICHAELIS, Superintendent. — DAN FINLEY, General Solicitor.
26 jan—3m

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." [illegible] Louisiana Aromatic Bitters. [illegible]
17 avril 78.—1 an.

PHARMACIE DUCONGE,
20......RUE DE CHARTRES......20
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHÉ,
SUCCESSEUR.
Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie un assortiment complet de: MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'il y a généralement dans un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite les ordres de la campagne et garantit de les remplir avec exactitude. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Willson's Dysentery Remedy. 1 sept 78—1 an

MEDAILLES
Décernées à l'Exposition Universelle de Paris de 1878.

ALPH. WALZ,
Propriétaire et fabricant du célèbre
MALAKOFF BITTERS
qui, comme l'indiquent les médailles ci-dessus, a remporté le prix à la dernière exposition de Paris. C'est un cordial agréable et savoureux, un stimulant sain composé d'ingrédients aromatiques et amers, un fortifiant, et antonique d'une efficacité reconnue par la Faculté Médicale de la Louisiane. Ce bitters est spécialement propre à l'usage des familles.
Seul agent à la Nouvelle-Orléans de la maison Goff & Co., pour la vente de la délicieuse bière
AURORA LAGER BEER,
en barils et en bouteilles.
No. 26 rue Canal, entre Decatur et Chartres.
28janv—1an eu dp

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 18 avril—CLASSE No 92.
Tirage de 4 heures P. M.

6	43	3	46	63	17	42	5	61	66	26	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature,
Ce 18 avril 1879—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

A VENDRE.
UN BARGAIN.—Une maison avec 5 appartements au rez-de-chaussée, 2 belles chambres et 4 cabinets dans l'attic, cuisine avec 4 chambres, en bon état, dans un quartier respectable, à proximité de deux lignes de chars. Partie partie comptant [illegible] à 1, 2, 3, 4 et 5 ans avec [illegible] à Placide J. Spear, encanteur [illegible]
6avril—